

Mouvement  
des **Entreprises**  
de **France**



# GLOBAL COMPACT

COMMUNICATION  
SUR L'ENGAGEMENT  
DU MOUVEMENT  
DES ENTREPRISES  
DE FRANCE





# MANIFESTE EN FAVEUR D'UNE CROISSANCE RESPONSABLE

Ma conviction et celle du Medef : les entreprises sont la solution aux défis importants auxquels le pays est aujourd'hui confronté (ou : que le pays a aujourd'hui à relever) tant sur le plan économique que sur les plans social et environnemental. Loin d'être une vue de l'esprit, cette conviction, est étayée par la très bonne image que nos concitoyens – plus de 3 sur 4\* – ont de nos entreprises et la confiance qui en résulte. Celles-ci détiennent en effet une part de l'intérêt général en mettant leur pouvoir de faire au service de la collectivité, de la vie de la cité.

Elles œuvrent pour une société plus unie, plus prospère, en générant une croissance responsable, en partageant les fruits et en participant ainsi de la réduction des inégalités. Par le travail qu'elles créent, elles actionnent un levier puissant au service de l'inclusion et de la promotion de la diversité. De même, en investissant et en innovant, elles concourent à concilier croissance et climat, condition essentielle de la nécessaire transition écologique et préservation de la biodiversité.

Convaincus qu'il ne pourra y avoir de France prospère, unie, capable de réussir à relever la montagne de défis qui se dresse devant elle, sans entreprises qui réussissent, le MEDEF, première organisation patronale de France, se doit d'accompagner, plus encore, de montrer l'exemple, à ses 200 000 entreprises adhérentes, de toutes tailles et de tous secteurs, partout dans les territoires. Et c'est ce que nous faisons !

Dès 2019 en adoptant une raison d'être et en l'inscrivant dans nos statuts, *Agir ensemble pour une croissance responsable*, une première pour une organisation patronale, nous avons envoyé un signal fort, celui de notre engagement total en faveur d'une croissance tournée vers la résolution des défis de demain, dès aujourd'hui. Cet engagement se traduit également au travers du travail réalisé par les commissions et comités du MEDEF que j'ai mis en place dès mon élection. Des instances de réflexion et de production transverses dont la nature des thématiques et la composition sont le reflet de notre riche diversité et des transformations qui traversent notre société, son économie, nos entreprises, pour lesquelles j'ai l'intime conviction que les entrepreneurs ont la solution.

À la présidence du MEDEF, j'ai également à cœur que notre organisation soit une figure de proue de la promotion de l'entrepreneuriat au féminin. Un engagement qui se traduit aussi bien au travers de la féminisation de nos instances dirigeantes, de notre réseau – les 119 MEDEF territoriaux et régionaux et nos 100 fédérations adhérentes – que d'engagement au sein de programmes ambitieux. Je suis à ce titre très fier que le MEDEF ait rejoint le programme « Génération Égalité » de ONU Femmes, et soit ainsi la première organisation patronale au monde à venir grandir les rangs de cette très belle initiative.

Face aux incertitudes grandissantes, à l'érosion de la confiance, l'entreprise s'affirme comme l'un des derniers bastions de stabilité, d'apaisement mais aussi d'action et de solution.

C'est fort de cette volonté d'accompagner nos 200 000 entreprises adhérentes et animés par la conviction qu'elles sont la solution, que le MEDEF poursuit son engagement envers le Global Compact.

**Patrick Martin**

*président du Mouvement des entreprises de France*

## QUI SOMMES-NOUS ?

Porte-parole de toutes les entreprises, le Mouvement des entreprises de France est **l'interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics.**

Avec ses **15 000 mandats** exercés par des chefs d'entreprise et dirigeants engagés, issus des territoires et des fédérations professionnelles, il **défend les intérêts des entreprises et des entrepreneurs** dans toutes les instances économiques et sociales aux niveaux local, régional et national. Il fait ainsi valoir le point de vue de l'entreprise afin d'améliorer son environnement.

Habilité par la loi pour négocier au nom de toutes les entreprises avec les partenaires sociaux, le **Mouvement des entreprises de France conduit toutes les grandes négociations interprofessionnelles.**

Il dialogue également avec tous les acteurs de la société civile (ONG, jeunes, enseignants, élus locaux, sportifs, magistrats...) pour **mieux faire connaître et partager les enjeux de l'économie et de l'entreprise.**

\* Sondage Elabe, juin 2023



# UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

## Une présidence



**Patrick Martin,**  
*président*



**Bruno Arcadipane,**  
*vice-président,  
en charge des adhérents*



**Paola Fabiani,**  
*vice-présidente,  
en charge de l'entrepreneuriat et porte-parole*



**Sophie L'Hélias,**  
*vice-présidente,  
en charge de la prospective et des idées*



**Fabrice Le Saché,**  
*vice-président,  
en charge de l'Europe*



**Samuel Tual,**  
*vice-président et trésorier*



**Bastien Brunis,**  
*porte-parole*

Instance de décision du Mouvement des entreprises de France, le **conseil exécutif** fixe la politique générale.



## Une équipe au service des entreprises

### 4 PÔLES THÉMATIQUES

Pôle **Économie**

Pôle **Social**

Pôle **Transition écologique**

Pôle **Transition numérique et innovation**

### 5 PÔLES TRANSVERSAUX

Pôle **Adhérents**

Pôle **Affaires publiques**

Pôle **Affaires européennes**  
(Bruxelles/Paris)

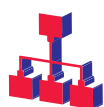
Pôle **Communication**

Pôle **Juridique, RSE et gouvernance**

### 2 CELLULES

Cellule **Animation et conformité des mandats**

Cellule **Prospective**



## 16 COMMISSIONS

Elles élaborent des positions sur l'ensemble des sujets qui impactent l'économie et les entreprises.

- ▼ Consommation
- ▼ Croissance et territoires
- ▼ Destination France-Tourisme
- ▼ Dynamiques du marché du travail et de l'emploi
- ▼ Économie, compétitivité et finance
- ▼ Éducation, formation, compétences et jeunesse
- ▼ Énergie
- ▼ Entrepreneuriat
- ▼ Entreprises dans la société et inclusion
- ▼ Europe et international
- ▼ Fiscalité
- ▼ Numérique et innovation
- ▼ Protection sociale
- ▼ Simplification et réforme de la puissance publique
- ▼ Souveraineté et sécurité économiques des entreprises
- ▼ Transition écologique



Composé d'une nouvelle génération de 45 jeunes chefs d'entreprise, il réfléchit, avec un œil neuf, aux grands enjeux sociétaux de demain.



Le réseau « Femmes du MEDEF » travaille à la féminisation des instances du MEDEF. Composé de dirigeantes d'entreprise, il a pour objectif de donner de la visibilité aux femmes du monde entrepreneurial français et de les encourager dans leurs ambitions d'accéder à des mandats patronaux au niveau territorial et national.



Ce club de décideurs rassemble plus de 300 dirigeants d'entreprises de plus de 300 millions d'euros de chiffre d'affaires, véritables créateurs de la croissance et de l'emploi de nos territoires. Il se réunit régulièrement lors de rencontres privilégiées autour de personnalités de renom, sur des sujets d'actualité et lors d'événements de prestige.

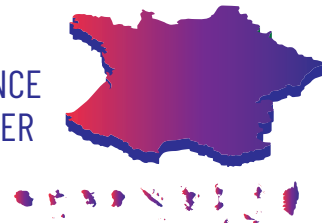


# LA FORCE DU RÉSEAU INTERPROFESSIONNELLE



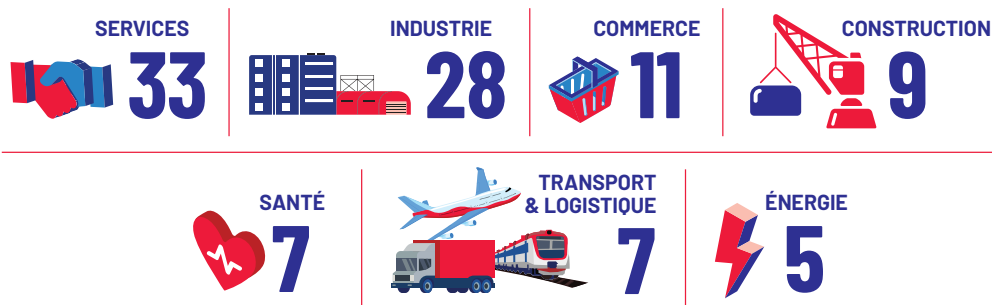
**1<sup>re</sup>**  
**ORGANISATION REPRÉSENTATIVE  
DES ENTREPRISES**

**119** ORGANISATIONS TERRITORIALES EN FRANCE  
MÉTROPOLITAINE ET DANS LES OUTRE-MER



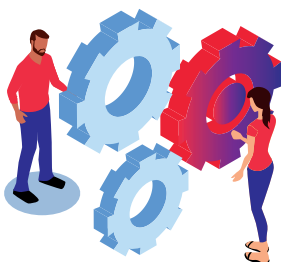
**100** FÉDÉRATIONS REPRÉSENTANT **420** SYNDICATS PROFESSIONNELS  
QUI REGROUPENT L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

*Jamais une organisation n'aura représenté une telle variété de secteurs  
d'activité en France, preuve de la puissance du réseau MEDEF*



 **16** ORGANISATIONS  
ASSOCIÉES  
ET PARTENAIRES

 **+ de 200 000**  
ENTREPRISES ADHÉRENTES  
DONT UNE MAJORITÉ DE TPE-PME



**1 salarié sur 2**  
travaille dans une entreprise  
affiliée au réseau MEDEF

**15 000**  
mandats exercés  
par des militants engagés



dont **14 000** dans les territoires



# UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL

Le Mouvement des entreprises de France est présent à Bruxelles et à l'international.

## En Europe



L'Europe a apporté paix et prospérité, et ouvert aux entreprises françaises des marchés nouveaux. Pour autant, les attentes à son égard sont fortes. L'Europe ne peut plus être naïve dans un monde de plus en plus concurrentiel. Elle doit affirmer sa vision, assumer sa puissance et assurer la prospérité de son économie.



Le MEDEF agit pour une plus grande intégration européenne pour favoriser le développement du marché intérieur, renforcer la présence des entreprises à l'international et entretenir la diplomatie patronale avec nos homologues européens.



À cet effet, la **Maison des entreprises de France** à Bruxelles représente le Mouvement des entreprises de France et ses adhérents auprès de la Commission et du Parlement européen.



Le Mouvement des entreprises de France est membre de **BusinessEurope**, le patronat européen, pour anticiper et influencer sur les réglementations européennes pour défendre les entreprises françaises.

## À l'international



Le **Mouvement des entreprises de France International** aide les entreprises françaises à développer et à renforcer leur présence à l'international.



Ses **85 conseils géographiques** couvrent **150 pays**.



Le Mouvement des entreprises de France International organise chaque année plus de **200 rencontres et délégations** de haut niveau avec des décideurs publics et privés.



**Stratexio** accompagne les dirigeants de TPE/PME dans une démarche d'internationalisation structurée complète et durable grâce à son écosystème spécialiste du commerce international.



Le Mouvement des entreprises de France est membre fondateur de l'**Alliance des patronats francophones**. Son but est de développer les flux d'affaires entre entreprises francophones au service d'une francophonie économique créatrice de croissance.



# NOTRE RAISON D'ÊTRE ET NOS VALEURS

Pour marquer son engagement aux côtés des entreprises toujours plus soucieuses d'intégrer leur responsabilité sociétale (RSE) au-delà de leur activité économique, mais aussi parce qu'il se place au cœur des nouvelles aspirations de la société, le Mouvement des entreprises de France s'est doté en janvier 2019 d'une raison d'être : « **Agir ensemble pour une croissance responsable** ».

Elle traduit sa volonté de s'imposer comme une organisation :

→ **responsable et exemplaire**, au service de l'intérêt général ;

→ **proactive**, pour la compétitivité de l'Europe dans un contexte international ;

→ **prospective**, en synergie avec toutes les parties prenantes ;

→ **au cœur des territoires** et de la réalité économique et sociale ;

→ **engagée** pour une croissance responsable de toutes les entreprises.

## LES ENTREPRISES : ACTEURS/ACTRICES INCONTOURNABLES DE L'AGENDA 2030

Adoptés lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable le 25 septembre 2015, les **17 objectifs de développement durable** (ODD) visent à « éradiquer l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et préserver la planète » d'ici 2030.

S'ils s'adressent en premier lieu aux États, les ODD ne pourront être atteints sans une mobilisation active de l'ensemble des acteurs. Collectivités territoriales, entreprises, chercheurs, ONG et citoyens sont donc invités à se les approprier afin de contribuer, à la hauteur de leurs moyens, à leur réalisation.

La contribution des entreprises étant essentielle à la réussite de cet engagement d'ici 2030, le Mouvement des entreprises de France s'engage à les accompagner dans l'appropriation et la mise en œuvre de ces objectifs.

### Les 17 ODD : que gagne l'entreprise à s'en saisir ?

Avec l'Agenda 2030, les entreprises disposent d'un cadre structurant et universel (pour tous les pays et toutes les parties prenantes), dans lequel inscrire la contribution de leur activité à un développement durable, en s'appuyant sur les actions mises en œuvre dans le cadre de leur démarche de RSE.

**Les ODD n'ont pas vocation à remplacer la RSE pour les entreprises mais par la mise en œuvre d'une démarche RSE, les entreprises contribuent aux ODD.**

Si leur utilisation comme référentiel est volontaire, les ODD peuvent être utiles aux entreprises pour :

→ **réaliser un autodiagnostic** ou une autoévaluation de la performance sociétale ;

→ **servir de cadre** pour le développement de la stratégie RSE ;

→ **redonner du sens et impliquer les collaborateurs** sur une démarche positive au service d'objectifs de société ambitieux ;

→ **dialoguer avec les parties prenantes** dans la mesure où l'Agenda 2030 constitue un langage commun ;

→ **rendre compte** des engagements auprès de leurs parties prenantes ; les ODD pouvant être vus comme une grille de reporting simple ;

→ **innover de manière collaborative**, en ce sens que les ODD favorisent le développement de partenariats (entre entreprises et avec d'autres parties prenantes) pour proposer une offre intégrée, chercher des financements, concevoir des projets qu'il n'aurait pas été possible de développer seul ;

→ **comparer sa performance** à celle de leurs concurrents français, européens ou internationaux.





## Quatre grands défis à relever collectivement pour mettre en œuvre efficacement les ODD

**Continuer à accroître la connaissance des ODD** : malgré leurs sept ans d'existence, les 17 ODD sont encore trop peu connus du grand public, ce qui contribue à freiner leur adoption par les différentes organisations, notamment les entreprises qui pour la grande majorité répondent déjà à un ou plusieurs de ces objectifs sans forcément l'identifier elles-mêmes. Des actions de communication sont nécessaires pour renforcer l'utilisation des ODD par tous. Celles-ci doivent montrer l'articulation entre les ODD et les nombreuses initiatives déjà existantes en matière de durabilité. Avec l'impulsion de l'État, chaque organisation peut contribuer à cet objectif commun.

**Dépasser la présomption d'« ODD-washing » par certaines parties prenantes** : cela demande de se concentrer sur la mise en œuvre effective des ODD et les outils permettant de démontrer la contribution aux 17 objectifs.

**Rendre les ODD plus opérationnels** : l'Agenda 2030 est prioritairement conçu pour les pays et s'inscrit dans un temps relativement long. Une partie des 169 cibles associées aux 17 ODD visent ainsi plus spécifiquement l'action publique. Par conséquent, il peut être difficile de lier les ODD à l'activité quotidienne des entreprises. La mise en place d'outils permet de rendre concret et opérationnel les ODD tout en aidant les entreprises à les utiliser comme un instrument de pilotage pour leur politique interne.

**Partager largement les bonnes pratiques** : les actions mises en œuvre en faveur des ODD, par tous types d'acteurs, sont un moyen de susciter l'engagement des autres. Le partage des meilleures pratiques et des outils de mise en œuvre est à favoriser, y compris entre différentes catégories d'acteurs.

## Quel rôle peut jouer le Mouvement des entreprises de France dans la mise en œuvre des ODD

En application des engagements du monde économique dans le cadre de la feuille de route de la France pour l'atteinte des ODD, et en lien avec ses parties prenantes, le Mouvement des entreprises de France entend poursuivre et renforcer son action visant à :

- **informer et sensibiliser** les entreprises françaises et leurs représentants sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ;
- **accompagner** les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes permettant d'atteindre les 17 objectifs ;
- **contribuer à l'élaboration des règles** au service d'une croissance responsable, en prenant part au débat public et en présentant des propositions concrètes.

# PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Ce présent rapport est la troisième communication sur l'engagement du Mouvement des entreprises de France depuis son adhésion au *Global Compact* en mai 2017.

Il recense sur la période de mai 2022 à mai 2024 l'ensemble des actions en faveur des 17 objectifs de développement durable de l'ONU ayant été portées par le Mouvement des entreprises de France en interne pour ses collaborateurs et en externe pour ses adhérents, ses parties prenantes, les pouvoirs publics et le grand public.



# NOS ACTIONS

## ACTIONS INTERNES À DESTINATION DE NOS SALARIÉS

### 1. Ressources humaines

#### **Accompagnement**

- ▶ Signature d'un **accord sur le télétravail** avec le comité Social et économique.
- ▶ Publication d'un nouveau **guide d'accompagnement RH** à destination des collaborateurs.
- ▶ Mise en place d'un **dispositif d'écoute psychologique** (*Stimulus Care Service*).
- ▶ **Assistante sociale** disponible sur rendez-vous téléphonique ou à l'ACMS (également en visio).
- ▶ Mise en place d'un **parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs** (présentation à l'ensemble des services, rencontre avec le président et le délégué général, journée d'immersion dans un territoire ou une fédération professionnelle).
- ▶ **Newsletter interne** mensuelle.

#### **Rémunération et avantages**

- ▶ **Plan Épargne entreprise** : mise en place en décembre 2000 d'un plan épargne entreprise, dont l'abondement du Mouvement des entreprises de France a évolué en 2020.
- ▶ **Action logement** : tous les collaborateurs peuvent bénéficier de l'aide au logement (achat, location, travaux, mesures d'intérêt social).

#### **Transformation numérique**

- ▶ **Dématérialisation d'une partie de la documentation interne dans un objectif zéro papier** avec la mise en place de différents outils numériques (bulletins de salaire *via* Edocperso, feuilles de congé *via* Timmi, notes de frais *via* Cleemy, trombinoscope et dossiers administratifs des collaborateurs *via* Poplee, engagements de dépenses *via* Krystal, factures *via* Zeendoc, entretiens annuels et dossier d'accueil).
- ▶ Dotation pour chaque collaborateur d'un **ordinateur portable et d'un téléphone portable professionnels**.
- ▶ Mise en place d'un nouvel intranet (Agora).

#### **Sensibilisation et formation**

- ▶ **Sessions de sensibilisation et de formation** ouvertes aux collaborateurs par l'organisme de formation l'Académie MEDEF.
- ▶ **Participation à des journées nationales et internationales** (journée internationale des droits des femmes, semaine de l'emploi des personnes en situation de handicap, Duoday, journée sport en entreprise, journée de lutte contre les violences faites aux femmes).
- ▶ Sessions de **formation d'équipiers de première intervention** (EPI).
- ▶ Sessions de **formation de Sauveteur secouriste du travail** (SST).
- ▶ Formation à **l'exploitation du système de sécurité incendie** (SSI).
- ▶ Formation à **l'accessibilité des personnes handicapées aux ERP**.
- ▶ Sessions de sensibilisation à la **santé et la sécurité au travail**.



## Transport et mobilités

- ▶ Remplacement du véhicule du président du Mouvement des entreprises de France et de son directeur général par des **véhicules hybride de marque française**.
- ▶ Mise en place de **bornes de recharge électriques** au parking.
- ▶ Mise en place de 15 **places pour les vélos**.

## Autres mesures en matière de réduction des émissions

- ▶ Mise en place d'un **suivi de performance énergétique** avec notre prestataire maintenance ENGIE pour optimiser les consommations énergétiques dans le cadre de la **mise en place d'un plan de sobriété énergétique**.
- ▶ Deux **détecteurs de CO2**.
- ▶ **Tri des déchets** :
  - corbeilles de tri sélectif des déchets dans chaque bureau ;
  - container spécial pour le tri des bouteilles en verre ;
  - bacs récupération pour les cartouches informatiques ;
  - récupérateur de piles usagées ;
  - dons à des ateliers protégés pour le matériel informatique usagé ;
  - recyclage filtres de climatisation ;
  - recyclage ampoules.
- ▶ Produits issus de **circuits courts et produits de saison** pour la restauration via Sodexo ;
- ▶ **Prise en compte des enjeux d'adaptation liés au décret tertiaire** avec la formation d'un collaborateur à la saisie des consommations de référence sur la plateforme Operat de l'ADEME.

## 2. Comité social et économique

Dans le cadre de ses fonctions, le comité social et économique du Mouvement des entreprises de France propose différents services aux salariés pour améliorer leur qualité de vie au travail.

- ▶ Assistance juridique
- ▶ Remboursement des activités sportives et culturelles

- ▶ Cours de pilâtes
- ▶ Mise à disposition d'une bibliothèque et d'une ludothèque
- ▶ Organisation de jeux concours dans le cadre d'événements sportifs (ex : coupe du Monde et Euro de football)
- ▶ Distribution de chèques cadeaux pour Noël
- ▶ Distribution de cartes culture et de chèques vacances au cours de l'année
- ▶ Distribution d'un chèque cadeau naissance
- ▶ Organisation de moments de convivialité (ex : soirée de Noël, *afterwork*, etc.)
- ▶ Cofinancement de projets de cohésion par le sport (défis Spart)
- ▶ Mise en place d'une plateforme en ligne dédiée à l'apprentissage et aux loisirs pour les salariés
- ▶ Chèques pour les Unions
- ▶ Mise en place d'une billetterie culturelle et sportive
- ▶ Séances de sophrologie
- ▶ Visites guidées des quartiers de la ville

## Autre actions

- ▶ Mise en place d'un **parcours d'intégration pour les nouveaux collaborateurs**.
- ▶ Organisation de **moments pour les collaborateurs** (petits-déjeuners d'étage, café gourmands avec les collaborateurs, galette des rois, distribution d'œufs en chocolat, fête des enfants, journée Disney pour Noël, pique-nique, soirées collaborateurs, distribution de chocolats en fin d'année).
- ▶ Organisation des **Olympiades du 55** (à renouveler chaque année).
- ▶ Organisation de **concours** (coupe du monde de foot, coupe du monde de rugby) et diffusion des matchs de l'équipe de France dans l'amphithéâtre)
- ▶ Séminaire du CODIR et des différents pôles.
- ▶ **Nettoyage des bureaux en journée** afin d'améliorer les conditions de travail des salariés de l'entreprise de nettoyage.
- ▶ **Cafétéria** avec un coin *babyfoot*.
- ▶ Mise à disposition d'un **local pour tirer son lait**.



# NOS ACTIONS VIS-À-VIS DE L'EXTERNE

## 3. Publications

### Baromètres, enquêtes, propositions et rapports

#### Baromètre de la RSE

Dans le cadre de ses actions de promotion et d'accompagnement de la RSE, le Mouvement des entreprises de France a conçu un baromètre national de perception de la responsabilité sociétale des entreprises. La 5<sup>e</sup> édition de ce baromètre a été présentée en octobre 2023.

- ▶ [Baromètre 2022](#)
- ▶ [Baromètre 2023](#)

#### Baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise

Dans le cadre de ses travaux relatifs à l'égalité des chances et à la diversité, le Mouvement des entreprises de France a conçu, dès 2012, un baromètre national de perception de l'égalité des chances en entreprise avec un double objectif : mesurer la perception des salariés du climat d'égalité des chances et permettre aux entreprises de s'engager et de construire un dialogue social efficace. La 12<sup>e</sup> édition a été présentée en octobre 2023.

- ▶ [Baromètre 2022](#)
- ▶ [Baromètre 2023](#)

#### Bilan de la charte de la mixité du Mouvement des entreprises de France

Le Mouvement des entreprises de France produit chaque année le bilan de sa charte de la mixité afin de mesurer l'évolution du pourcentage de femmes et d'hommes au sein de ses instances dirigeantes et des instances dirigeantes des MEDEF régionaux et territoriaux. Cette charte de la mixité a été amendée au statut du Mouvement des entreprises de France en juin 2019.

- ▶ [Charte de la mixité, bilan 2023-2024](#)

#### Baromètre de la perception du progrès

En partenariat avec l'institut d'opinion Odoxa, Le Mouvement des entreprises de France a élaboré une grille de lecture visant à établir un état des lieux sur la perception et le partage des bénéfices du progrès. Il permet également de souligner les efforts à poursuivre de manière à gagner et garder la confiance de l'opinion dans les apports et usages de l'innovation

- ▶ [Baromètre 2022](#)

#### Le vade-mecum « Inclure par l'emploi des personnes qui en sont éloignées : Pourquoi faire, comment faire ? »

Ce vade-mecum est destiné aux entreprises pour les guider dans la mise en place des actions en faveur de l'inclusion par l'emploi. Il est régulièrement enrichi par des associations référencées et des fiches de bonnes pratiques particulièrement inspirantes, dans l'objectif de mettre en visibilité les initiatives du réseau (entreprises, MEDEF territoriaux...). Les différents acteurs dans les territoires sont invités à remonter leurs initiatives/actions menées dans ce domaine.

- ▶ [Consulter le vade-mecum et fiches pratiques](#)

#### Baromètre : l'impact du sport sur les salariés et dirigeants

Le Mouvement des entreprises de France a cofinancé le baromètre : impact du sport sur les salariés et dirigeants.

- ▶ [Consulter le Baromètre décembre 2022](#)

#### Étude sur l'impact économique du sport dans l'entreprise, sur le salarié et la société civile (juin 2023)

Cette étude s'appuie sur une calculatrice destinée à calculer le retour sur investissement en matière d'action physique et sportive (APS).

- ▶ [Lire l'étude](#)



## Livre blanc « Recettes humaines » : quelles recettes des entreprises attractives auprès des jeunes ? ODD4

Le MEDEF s'est engagé, depuis début 2023, dans une réflexion approfondie sur l'attractivité des entreprises auprès des jeunes générations. En effet, la tension accrue dans les recrutements pousse ces dernières à repenser leur attractivité à la lumière des attentes des nouvelles générations. L'initiative Recettes humaines se propose justement d'outiller les employeurs pour apprivoiser ces nouvelles réalités, avec la volonté d'ouvrir encore plus les portes de l'entreprise aux jeunes.

Le livre blanc Recettes humaines restitue les leçons tirées des entretiens menés de dirigeants des entreprises (grands groupes, PME, start-up), tous secteurs confondus, en faisant ressortir les principales « recettes » qui ont démontré leur efficacité. Les différents témoignages démontrent que les entreprises sont déjà largement mobilisées en faveur des jeunes et peuvent apporter des solutions innovantes ou les « bons ingrédients » pour une collaboration durable. Au-delà des constats, le livre blanc vise à apporter aux 200 000 entreprises adhérentes du MEDEF des réponses concrètes et des clés de lecture pour aborder l'avenir.

- ▶ [Recettes humaines 2024](#)
- ▶ [Interviews de recettes humaines](#)
- ▶ [Vidéo de promotion](#)
- ▶ [Page dédiée](#)

## Contribution financière avec la Chambre de commerce et d'industrie (avril 2024)

Cette contribution financière a eu lieu dans le cadre du sondage « la création d'entreprise en 2024 » à l'occasion de l'événement Go Entrepreneurs 2024. Le sondage cherche à comprendre le regard porté par les français et les dirigeants sur la création d'entreprise.

- ▶ [Voir le sondage](#)

## Proposition MEDEF pour les européennes : pôle Transition écologique

Le pôle Transition écologique a contribué aux propositions MEDEF pour les élections européennes. Accélérer la transition vers une économie plus durable à travers l'adoption d'une directive bas carbone, le développement des petits réacteurs modulaires (SMR) ont fait parti des éléments défendus par la position MEDEF en matière de transition durable.

- ▶ [Revoir les propositions MEDEF pour les élections européennes](#)

## Guides thématiques et notes de décryptages

Le Mouvement des entreprises de France produit de nombreux guides à destination de ses adhérents pour les sensibiliser et les accompagner au quotidien sur de nombreuses thématiques.

Exemples de guides produits en interne par le Mouvement des entreprises de France pour ses adhérents depuis mai 2022 :

- ▶  [Bilan 2022 du reporting RSE \(septembre 2022\) ;](#)
- ▶  [Bilan 2023 du reporting RSE \(octobre 2023\) ;](#)

## Guide et fiche pratique : lutte contre les agissements sexistes et les violences sexuelles en entreprise

Guide de lutte contre les agissements sexistes et les violences sexuelles en entreprise et fiche pratique « Les violences domestiques, que peut faire l'entreprise ? »

- ▶ [Télécharger le guide \(mai 2022\)](#)

## Contribution : « Le leadership au cœur de la gouvernance »

Cette contribution du MEDEF est le fruit de réflexions, de témoignages et d'échanges recueillis au cours d'entretiens avec de nombreuses personnalités accompagnés d'un questionnaire adressé à des chefs d'entreprise. Son objectif est de proposer aux dirigeants d'entreprises, quelles que soient leurs tailles, matière à inspiration mais aussi à action.

- ▶ [Voir la contribution \(Juillet 2022\)](#)

## Guide RSE « Le dialogue avec les parties prenantes »

Mis à jour en octobre 2022, ce guide s'inscrit dans la continuité du guide Cap vers la RSE « Faire de la responsabilité sociale de l'entreprise un levier de performance », la plaquette « Comment dialoguer avec les parties prenantes », s'adresse à tous ceux qui s'interrogent sur leur stratégie RSE et notamment sur l'intérêt pour l'entreprise d'engager un dialogue avec ses parties prenantes.

- ▶ [Télécharger la mise à jour du guide](#)





### Guide RSE : « les nouveaux paradoxes du manager »

L'objectif de ce guide est de décrypter les enjeux de chacun de ces paradoxes, d'apporter des éléments de réponses et des outils d'accompagnement pour parvenir à un équilibre entre « agilité à la carte » et nécessité d'un « cadre de discipline ». Mais aussi d'identifier les compétences requises pour endosser le rôle du manager, lui donner du sens, et l'aider à se positionner dans ses missions pour favoriser cohésion, bien-être des collaborateurs et du manager (QVT et QVD), productivité et performance économique et humaine au sein de l'entreprise.

► [Télécharger le guide \(janvier 2023\)](#)



### Guide : « De la prévention des difficultés en entreprises » (février 2023)

Les derniers chiffres relatifs aux défaillances d'entreprises sont préoccupants et la crise énergétique fait craindre pour 2023 une accélération de cette hausse. Pour aider les chefs d'entreprise à identifier le plus en amont possible les premières difficultés et savoir comment les traiter, le MEDEF publie un outil pratique et pédagogique qui présente les procédures de prévention et les acteurs clés, synthétise les bonnes pratiques et les bons réflexes à avoir pour faire face aux difficultés.

► [Télécharger le guide](#)



### Guide « Mentorat pour les entreprises »

Le guide a pour vocation d'informer et d'aider toute entreprise, petite, moyenne et grande sur la structuration des actions en faveur du mentorat. L'ambition est d'apporter toute l'information pratique sur les démarches à entreprendre, sur les possibilités offertes par ce dispositif et de permettre à l'entreprise de se repérer parmi les différents outils d'accompagnement existants ainsi que les associations actives dans ce domaine. La publication permet ainsi de structurer les étapes clés pour comprendre et déployer l'engagement en faveur du mentorat.

► [Télécharger le Guide](#)



### Guide « Outils et acteurs de la transition écologique dans les territoires »

En 2023, le MEDEF a lancé les travaux sur un outil d'accompagnement des entreprises pour appréhender les acteurs et les outils de la transition écologique dans les territoires. Il recense en un seul document les enjeux de la transition, et les différents acteurs par échelle (européenne, nationale, régionale, départementale, communale). Ce document a été publié en janvier 2024 et a connu un vif succès.

► [Télécharger le guide](#)



### Guide « Les nouveaux enjeux de l'eau pour les entreprises et les territoires »

La France ne manque structurellement pas d'eau. Toutefois, le changement climatique accentue d'ores et déjà les effets de saisonnalité liés au cycle de l'eau, en fréquence et en intensité : inondations, sécheresses, orages. Il est donc nécessaire de préparer les territoires et les entreprises à une meilleure prévention des phénomènes extrêmes et à une meilleure gestion de l'eau afin d'accroître leur résilience. Ce guide vise à sensibiliser les adhérents du MEDEF aux nouveaux enjeux associés à l'eau et à aider les représentants des entreprises impliqués dans les discussions nationales et territoriales sur l'eau à mieux contribuer aux débats.

► [Télécharger le guide](#)



### Guide vade-mecum ZAN

Le ZAN, c'est quoi ? Quels sont les enjeux ? Comment agir à l'échelle de mon territoire ? Afin de répondre à ces questions, le pôle Transition écologique du MEDEF a élaboré un *vade-mecum* décryptant cette réforme. Il présente son cadre juridique et ses enjeux, expose les positions du MEDEF et prodigue des conseils pour agir au niveau territorial.

► [Télécharger le guide](#)



### Guide Kit Cop régionales pour accompagner le déploiement de la planification écologique

Conçu comme un manuel d'utilisation, ce guide répond à ces différentes questions de manière pédagogique et opérationnelle. Il dresse un panorama des acteurs nationaux et territoriaux de la transition écologique et décrypte les financements disponibles pour les TPE/PME. Il vous encourage enfin à vous impliquer à travers le MEDEF dans les instances publiques locales pour participer concrètement à la transition écologique à l'échelle de votre territoire.

► [Télécharger le guide](#)



### Fiche de décryptage. Le règlement taxonomie

Cette fiche pratique cherche à donner aux entreprises les repères nécessaires au règlement de la taxonomie européenne qui établit des obligations de *reporting* pour les entreprises financières et non-financières.

► [Télécharger la fiche décryptage \(février 2024\)](#)



## Fiche pratique CSRD

La *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD), parue au JOUE le 16 décembre 2022, renforce les obligations de *reporting* extra-financier, sur le champ des entreprises concernées, le contenu des informations à fournir et leur vérification. L'objectif est de permettre aux investisseurs d'orienter leurs capitaux vers des investissements durables, d'intégrer la durabilité dans la gestion des risques et de favoriser la transparence sur le long terme. Le Mouvement des entreprises de France vous propose une fiche de décryptage de cette directive et du *reporting* extra-financier.

► [Télécharger la fiche pratique \(mars 2024\)](#)

- Politique handicap en entreprise : bilan et leviers mobilisables
- Égalité professionnelle : où en sommes-nous ?
- Développement du Mentorat : comment passer à l'échelle dans les territoires et répondre aux besoins de recrutement local ?
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles en entreprise ;
- Santé des femmes : comment les entreprises peuvent-elles agir ?



## 4. Formations et accompagnements



### L'Académie MEDEF

L'Académie MEDEF (anciennement Academy by MEDEF) est un programme de formation et de sensibilisation proposé par le Mouvement des entreprises de France à ses adhérents depuis mars 2018. L'objectif est de permettre à toutes celles et ceux qui défendent l'entreprise d'être plus efficaces dans leurs actions et de faire gagner leurs idées sur le terrain.

Pour l'année 2023, l'Académie propose 98 sessions de sensibilisation et 8 formations, totalisant 7545 participants cumulés. 45 podcasts ont par ailleurs été mis à disposition. Pour l'année 2024, 10 000 participants sont attendus sur 100 sessions de sensibilisation et 15 formations.

Sur la période couverte, voici des exemples de sessions proposées :

- Sport en entreprise : comment mesurer le retour sur investissement ?
- Droit de l'environnement : responsabilité environnementale des entreprises ;
- Sobriété et efficacité énergétique ;
- Bilan carbone – point de départ pour la durabilité de mon entreprise ;
- La démarche ACT Pas à Pas ;
- Quels dispositifs pour la décarbonation de l'industrie ?
- Quelles nouvelles organisations du travail dans l'entreprise ? au-delà du télétravail, demain tous *slashers* ?

### Déplacements dans les territoires des collaborateurs pour sensibiliser et former les adhérents

Dans le cadre de leurs fonctions, les collaborateurs du Mouvement des entreprises de France sont amenés à se déplacer dans les territoires, au sein des MEDEF territoriaux, pour rencontrer des adhérents. Ces déplacements ont pour but de sensibiliser, accompagner et former sur des sujets d'actualité traités par le Mouvement des entreprises de France en lien avec la responsabilité sociétale des entreprises (emploi et formation, égalité entre les femmes et les hommes, gouvernance, RSE, logement, éthique des affaires, etc.).

### Webinaires

En plus de ses REF et ses semaines thématiques, le Mouvement des entreprises de France organise régulièrement des webinaires et colloques pour ses adhérents afin de les informer, les sensibiliser, les accompagner et les aider à alimenter leurs réflexions.

Exemples de webinaires organisés depuis mai 2022 :

Plus d'une trentaine de podcasts et webinaires sur tous les enjeux de la transition écologique (la crise énergétique, l'eau, le ZAN, l'électrification des flottes de véhicules, l'autoconsommation énergétique, la lutte contre la déforestation, l'adaptation au changement climatique...)

► [Webinaires et podcasts du pôle Transition écologique](#)



## Série de webinaires sur la gouvernance

Série de webinaires lancée par le comité Gouvernance des entreprises du Mouvement des entreprises de France en 2021. L'ambition de ce comité est de convaincre tous les chefs d'entreprise, quelle que soit leur taille et au-delà des seules sociétés cotées, des bénéficiaires d'une bonne gouvernance en termes de performance et d'inscription de leur entreprise dans une perspective à long terme.

- ▶ Gouvernance, rémunération du dirigeant et risque pénal : quels sont les bons réflexes ? (7 avril 2022)
- ▶ Le *leadership* au cœur de la gouvernance (7 juillet 2022)
- ▶ Gouvernance et difficulté des entreprises : quelle gouvernance pour prévenir, anticiper et rebondir ? (25 novembre 2022)
- ▶ Gouvernance et gestion de crise (29 novembre 2022)
- ▶ Gouvernance et climat (14 février 2023)
- ▶ Gouvernance et difficultés des entreprises (13 mars 2024)



## Série de webinaires du pôle social

- ▶ « Déploiement du Contrat d'engagement Jeune » (11 octobre 2022)
- ▶ « Les enjeux du manager aujourd'hui, sens et performance de l'entreprise » (30 novembre 2022)
- ▶ LaREF Jeunesses, « Le pouvoir jeune, entre contestation(s) et impact » (7 février 2023)
- ▶ « Attractivité des entreprises auprès des jeunes : l'entreprise peut-elle être le lieu d'impact ? » (14 mars 2023)
- ▶ « Attractivité : quel rôle de l'entreprise dans l'acquisition des savoirs ? » (17 avril 2023)
- ▶ « Quels moyens pour les entreprises pour accompagner des jeunes en difficulté ? » (6 juin 2023)
- ▶ « Mentorat, une réponse à vos besoins de recrutement ! » (14 septembre 2023)
- ▶ « La semaine de 4 jours : outils d'attractivité ou fausse bonne idée ? » (19 octobre 2023)
- ▶ « Difficultés de recrutement : quelles sont les recettes des entreprises attractives ? » (6 décembre 2023)
- ▶ « Le choc démographique : jeunes et seniors, comment s'entendre dans l'entreprise ? » (13 janvier 2024)
- ▶ « Quelles nouvelles organisations du travail dans l'entreprise ? Au-delà du télétravail, demain tous slashers ? » (8 février 2024)
- ▶ « Développement du Mentorat : comment passer à l'échelle dans les territoires et répondre aux besoins de recrutement local ? » (22 avril 2024)



## Présentation de l'outil calculatrice

Cet outil permet de voir un retour sur investissement pour les entreprises en matière d'action physique et sportive. Elle a été créée en collaboration avec Goodwill Management.

- ▶ [Télécharger l'outil](#)



## Série de webinaires pour les sportifs de haut niveau

Cette série s'attache à répondre à la question : comment accueillir des sportifs de haut niveau pour les chefs d'entreprises ? Ces webinaires ont été réalisés avec l'APEC (Décembre 2022)

- ▶ [Webinaire sur la nouvelle gouvernance du sport en France](#) (lundi 12 décembre 2022)
- ▶ [Plateforme « Je soutiens un athlète » en région](#) (Mardi 6 décembre 2022)
- ▶ [Webinaire « Un pari\(s\) pour 2024 : soutenir un sportif de haut niveau »](#) (medef.com) (8 juillet 2022)

## Podcast : lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail (22 janvier 2024)

- ▶ [Écouter le podcast](#)

## Webinaire. LGBTQI+ : agir en faveur de l'inclusion et la diversité en entreprise (17 mai 2024)

- ▶ [Session](#)



## Le réseau des responsables emploi-formation et coordinateurs régionaux de la formation professionnelle

Le Mouvement des entreprises de France s'appuie sur un réseau de correspondants régionaux emploi-formation en poste au sein des MEDEF régionaux de métropole et des Outre-mer. Ces correspondants sont chargés de mettre en œuvre la politique du MEDEF régional en matière d'emploi, d'éducation, de formation, de compétences en cohérence avec les grandes orientations nationales du Mouvement des entreprises de France. Ils assurent un accompagnement auprès des fédérations professionnelles et entreprises adhérentes au plus près des besoins et des problématiques des territoires. Ils assurent également le suivi et la mise en œuvre d'actions nationales et régionales en lien avec l'emploi et la formation professionnelle.





## Autre

### Déploiement de l'*escape game* « Déjouez le sexisme en entreprise »

Dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Mouvement des entreprises de France et son partenaire Collock a déployé en 2023 un *escape game* de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles intitulé « Déjouez le sexisme en entreprise ».

L'objectif a été de sensibiliser 900 personnes au sexisme et au harcèlement en entreprise de manière ludique et engageante en partageant les bons gestes et comportements à adopter et communiquer aux équipes.

### Tournée en Nouvelle Calédonie (octobre 2022) tournée en interne pour présenter les travaux du comité des sports.

## LaREF Numérique

Lancé en 2015, cet événement annuel du Mouvement des entreprises de France est dédié aux solutions et bonnes pratiques de la transformation numérique à destination des TPE, PME et ETI, mais aussi à la réflexion et aux échanges autour des grands enjeux économiques et sociétaux du numérique.

- ▶ **Replay de LaREF Numérique 2024 « Dans la main de l'IA »**
- ▶ **Replay de LaREF Numérique 2023 « Tous ciblés, tous armés pour résister »**
- ▶ **Replay de LaREF Numérique 2022 « Tech éthique ou tech en toc »**
- ▶ **LaREF Souveraineté** (avril 2023)
- ▶ **LaREF Métropoles** (mai 2023)
- ▶ **LaREF Sport** (juin 2023)
- ▶ **LaREF Gouvernance** (février 2024)

## 5. Évènements

### Rencontre des entrepreneurs de France (REF)



#### LaREF (anciennement l'Université d'été) (fin août)

Le Mouvement des entreprises de France organise chaque année sa rentrée lors de son université d'été, LaREF, à l'hippodrome de ParisLongchamp. Deux jours de débats, de rencontres et de *networking* avec des personnalités engagées.

- ▶ **Replay de LaREF 2022 : « Euro Visions »**
- ▶ **Replay de LaREF 2023 : Demain ne meurt jamais ! »**



### Les REF thématiques

En plus de son université de rentrée et de ses Podcast, le Mouvement des entreprises de France organise tout au long de l'année différentes REF dites thématiques en lien avec l'actualité et les travaux de nos commissions.

- ▶ **LaREF Santé** (mai 2022)
- ▶ **LaREF Défense** (juin 2022)
- ▶ **LaREF Énergies** (novembre 2022)
- ▶ **LaREF Jeunesse** (février 2023)

### Semaines



#### Semaine de l'entreprise responsable et inclusive

Dans la continuité des semaines de l'égalité des chances et de l'entreprise responsable, le Mouvement des entreprises de France a co-organisé avec l'AFMD (Association française des managers de la diversité) une **semaine complète sur l'entreprise responsable et inclusive** à travers des conférences, des ateliers et des sessions de *networking*. L'intégralité de la documentation.

- ▶ **Édition 2022**
- ▶ **Édition 2023**



### Colloque. « Aidants : un défi pour les entreprises ! »

Le MEDEF et Coopération Santé ont organisé, en septembre 2022 un colloque pour sensibiliser sur la situation des salariés aidants. Longtemps ignorée, la situation des aidants s'est installée dans le débat public et également comme un enjeu de compétitivité et d'attractivité pour les entreprises.

#### ► Programme du colloque



### Semaine École-Entreprises

Née d'une initiative conjointe de l'Éducation nationale et du Mouvement des entreprises de France en 2010, la semaine École-Entreprise a pour but de favoriser le rapprochement entre le monde éducatif et le monde socio-économique, avec comme objectif principal de contribuer plus efficacement à l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. Organisée chaque année la troisième semaine de novembre, cette semaine permet aux collégiens et lycéens de partir à la découverte de l'entreprise à travers diverses actions de sensibilisation organisées sur l'ensemble du territoire par les MEDEF régionaux et territoriaux en partenariat avec les Rectorats et les établissements scolaires.

- Thématique édition 2022 : « **France 2030 : les jeunes et les entreprises au cœur du défi des compétences** »
- Thématique édition 2023 : « **Fiers de l'excellence de nos métiers, engagés avec et pour la jeunesse de notre pays** »

### Autre



### Déplacements du réseau Femmes du MEDEF dans les territoires

Chaque année depuis 2021, le réseau Femmes du MEDEF organise une série de déplacements dans les territoires afin de visiter des entreprises dirigées par des femmes dans des secteurs peu féminisés et de rencontrer dans un second temps des adhérentes du réseau de ces territoires.



### WorldSkills

Le Mouvement des entreprises de France est membre fondateur de WorldSkills France et apporte un soutien financier important à cette structure chargée d'organiser les olympiades des métiers aux niveaux régional et national et de préparer l'Équipe de France des métiers en vue de sa participation aux compétitions européennes et internationales. Plus de 60 métiers sont ainsi en compétition ouvertes à tous les jeunes âgés de 23 ans au maximum, quel que soit leur statut (apprenti ou salarié).

C'est un outil puissant pour valoriser des métiers parfois peu connus du grand public mais pourtant en tension, ainsi que le savoir-faire des entreprises françaises.

En septembre 2021, le Mouvement des entreprises de France a accompagné la délégation française aux EuroSkills à Graz (en Autriche), où elle s'est classée troisième en nombre de médailles derrière la Russie et l'Autriche. 40 métiers y étaient en compétition, et la France a rapporté 18 médailles au total (5 médailles d'or, 7 argents, 1 bronze et 5 médaillons d'excellence).



### Salon Talents for the Planet

Le pôle transition écologique du MEDEF était **partenaire** de l'événement Talents for the Planet en mars 2023 et 2024.



### Soirée des médaillés (mars 2023)

En partenariat avec Boris de Richbourg, l'objectif de cet événement était de faire se rencontrer des chefs d'entreprises d'ETI et des sportifs de haut niveau.



### Participation au salon Go Entrepreneurs en collaboration avec la Fédération française d'athlétisme (avril 2023)



### Filière Vélo : événement « Sport et Cycles » (juin 2023)



### Contribution à une course de vélo caritative (juin 2023)

Le MEDEF a financé des dossards pour sensibiliser les chefs d'entreprise au sport dans le milieu professionnel dans le cadre d'une course de vélo caritative.



### Réunion d'informations pour les adhérents JOI et territoires (depuis juin 2023)



### Campagne de financement des MEDEF territoriaux (janvier-décembre 2024)

Pour promouvoir le sport en entreprises : Calvados, Loire Atlantique, Normandie, Manche, Orne.



 **Collaboration active avec Admical, association des entreprises engagées pour la philanthropie**

 **« Entreprendre pour apprendre » (avril-mai 2024)**

Évènement qui vise, dans le cadre du festival des mini-entreprises, à sensibiliser les collégiens et lycéens sur le monde de l'entreprise.

▶ [Voir l'événement](#)

## 6. Newsletters et communications externes

 **Newsletter thématiques**

Le Mouvement des entreprises de France diffuse différentes newsletters thématiques à destination de ses adhérents, telles que :

- le MEDEF Hebdo, newsletter hebdomadaire d'actualité générale du réseau ;
- les nouvelles de Bruxelles, newsletter hebdomadaire sur l'actualité politique et réglementaire de l'Union européenne ;
- Action relance, newsletter bimensuelle ;
- la newsletter du comité Finance durable et reporting ESG, newsletter mensuelle ;
- la newsletter de la commission Recherche et innovation, newsletter mensuelle ;
- la newsletter de la commission Souveraineté et sécurité économiques des entreprises, newsletter hebdomadaire ;
- la newsletter de la commission Entreprise dans la société et inclusion, newsletter mensuelle ;
- la newsletter du comité Droits des sociétés, droit boursier, gouvernance et conformité, newsletter mensuelle ;
- la newsletter de la commission Numérique, newsletter mensuelle.

 **Les cafés du pôle social**

Le café du pôle social est une rencontre mensuelle organisée tous les premiers mardis du mois par le pôle social à destination des adhérents du Mouvement des entreprises de France pour échanger sur l'actualité sociale du moment.

 **Le Club des Affaires publiques**

Des rencontres régulières sous cette appellation sont organisées par le pôle des Affaires publiques à destination des adhérents du Mouvement des entreprises de France pour échanger sur l'actualité parlementaire et politique.

## 7. Campagnes de communication et de sensibilisation

 **Partenariat SATT et Mouvement des entreprises de France (19 mars 2024)**

Le pôle Transition Numérique et Innovation a réalisé un **podcast** intitulé : Innover grâce aux technologies des laboratoires publics : les SATT, un dispositif pour les entreprises. L'objectif de ce podcast est de sensibiliser sur les Sociétés de Transfert de Technologies (SATT). Elles permettent de licencier les brevets des laboratoires de recherche publics aux entreprises pour mettre de nouveaux produits innovants sur le marché.

- ▶ [Site : Accueil - Innover en France \(innover-en-france.fr\)](#)
- ▶ [Newsletters - Innover en France \(innover-en-france.fr\)](#)

 **Je soutien un athlète**

Le mouvement des entreprises de France a lancé la plateforme [jesoutiensunathlete.fr](#) afin de faciliter la mise en relation entre les entreprises et les athlètes pour les Jeux Olympiques de 2024.

 **Entreprises 2024**

**#Entreprises2024** est une plateforme mise en place par le Mouvement des entreprises de France pour offrir toutes les informations nécessaires pour faciliter l'accès aux opportunités économiques et sociales liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 aux TPE-PME.

## 8. Outils

 **Mooc « Biodiversité »**

Lancé en 2022, le MOOC commun entre le MEDEF, la LPO et l'OFB a fait l'objet en 2023 d'une large animation. Afin de sécuriser le développement de cet outil, une convention a été signée avec la LPO sur 3 ans pour développer de nouveaux modules.




## 9. Plateforme

### Doc Pro

**DocPro** est une plateforme en ligne de rapprochement des docteurs et des entreprises. Elle permet aux docteurs, toutes disciplines confondues, de décrire leurs compétences sur la base d'un ensemble de critères essentiels pour les entreprises et de les illustrer par des expériences vécues. Ce site offre également aux entreprises l'opportunité de faire connaître les profils qu'elles recherchent et de susciter l'intérêt des docteurs.

Le Mouvement des entreprises de France est l'un des cofondateurs de cette plateforme avec l'association Bernard Grégory et la conférence des présidents d'université.

 **Création de la plateforme emploi 2024 avec France Travail (depuis 2021)**

 **Création du site [Entreprises2024.fr](https://entreprises2024.fr) pour inciter les TPE/PME à contribuer activement aux JOP 2024 (depuis 2021)**

 **Lancement du pack MEDEF Sport (novembre 2022)**

Dans le cadre d'un partenariat avec Comité national olympique sportif français, Comité paralympique et sportif français, Fédération française du sport en entreprises, Fédération française d'athlétisme et Spart.

## 10. Actions conjointes avec d'autres organisations

Le Mouvement des entreprises de France mène de nombreuses actions en partenariat avec d'autres organisations non seulement issues du monde économique, mais également les pouvoirs publics, des syndicats, des associations, et souhaite mettre l'accent sur certaines d'entre elles dans le cadre de sa communication sur l'engagement.



### Agenda Social Autonome

Constatant depuis plusieurs années un recul du paritarisme, qu'il soit de gestion ou de négociation, le MEDEF a proposé en février 2021 un agenda social et économique paritaire autonome. L'idée n'est pas de refonder la doctrine du paritarisme, mais plutôt d'engager un chantier sur une série de sujets concrets, révélant ainsi un paritarisme utile, renouvelé et accompagnant les transitions. Cette proposition a été validée par l'ensemble des organisations syndicales et patronales.

Voici les avancées de cet agenda pour la période couverte par le rapport.

#### Accord national interprofessionnel « Pour un paritarisme ambitieux et adapté aux enjeux d'un monde du travail en profonde mutation » du 14 avril 2022, qui pose les bases d'un dialogue refondé :

- entre partenaires sociaux, en définissant un certain nombre de règles qui constituent autant de bonnes pratiques pour organiser les discussions et favoriser la compréhension des enjeux de chacune des parties : première réunion consacrée à l'organisation de la négociation, obligation d'une phase de diagnostic préalable le plus partagé possible avant d'entrer en négociation. La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur l'année 2022 peut être qualifiée de positive et prometteuse ;
- avec le Gouvernement et le Parlement, en appelant à un dialogue régulier et respectueux de leurs prérogatives respectives, principe auquel les signataires de ce présent bilan sont particulièrement attachés.

#### Accord national interprofessionnel du 10 février 2023 relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise

Dans le cadre de l'article L.1 du code du travail, les partenaires sociaux ont conclu un accord national interprofessionnel sur le partage de la valeur, signé par 4 organisations syndicales (CFDT, CGT-FO, CFE-CGC, CFTC) et les 3 organisations patronales (MEDEF, CPME, U2P). Cet accord, fidèlement transposé par la



loi du 29 novembre dernier, apporte des simplifications attendues pour chacun des dispositifs de partage de la valeur (participation, intéressement, prime de partage de la valeur, PEE, etc.) et renforce leur attractivité pour les entreprises, notamment pour les moins de 50 salariés. En introduisant pour les entreprises de 50 salariés et plus un dispositif de prise en compte (à la main de l'entreprise par la négociation collective) des résultats exceptionnels dans les accords de participation et d'intéressement, il permet en outre de répondre à certaines velléités politiques de mise en place de dispositifs beaucoup plus contraignants...

### Accord national interprofessionnel du 11 avril 2023 relatif à la transition écologique et au dialogue social

L'objectif était de mettre au point un document de référence utile aux acteurs sociaux dans l'entreprise, dans la branche, et le cas échéant dans les territoires, pour se saisir des sujets environnementaux, et les aider ainsi à mettre en œuvre les dispositions de la loi « Climat et résilience » de 2021. Cette loi a notamment élargi les missions du CSE à ces sujets, complété les attributions des CREFOP et des OPCA en matière de transformation de l'emploi au regard des enjeux de la transition écologique. La discussion paritaire a par ailleurs permis, dans le contexte de crise énergétique, de traiter la question du plan du sobriété pour lequel une contribution des partenaires sociaux était attendue par le Gouvernement. L'accord a été signé par les 3 organisations patronales, et côté organisations syndicales par la CFDT et la CFTC.

### Accord national interprofessionnel du 15 mai 2023 portant sur la branche AT/MP : Un consensus social réaffirmé par une prévention ambitieuse, une réparation améliorée et une gouvernance paritaire renforcée

La négociation portant sur l'ATMP s'est ouverte en décembre 2022 et concerne trois volets : prévention, réparation et gouvernance, avec pour fil conducteur le financement des mesures négociées par les excédents de la branche ATMP. L'accord, signé à l'unanimité, acte des moyens supplémentaires (aides financières, subventions) à destination des entreprises pour les accompagner dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels. Il confirme l'attachement des partenaires sociaux au compromis social qui prévoit un dispositif spécifique de réparation des AT/MP avec une volonté partagée de répondre au revirement de jurisprudence de la Cour de cassation de janvier 2023 en demandant que les modalités du compromis soient clairement réaffirmées par le législateur. Enfin les partenaires sociaux demandent une évolution et transformation de la commission des AT/MP en un Conseil d'administration paritaire en gardant une présidence « employeur ». Ces différentes mesures devront faire l'objet de transpositions législatives et réglementaires.

### Accord national interprofessionnel sur la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO du 5 octobre 2023

L'Accord porte sur le pilotage quadriennal 2023-2026. Celui-ci traduit l'esprit de responsabilité des partenaires sociaux et vise à assurer un équilibre entre la préservation du pouvoir d'achat des retraités actuels et futurs, et la pérennité financière du régime, en tirant les conséquences de la réforme des retraites. L'accord acte la suppression des coefficients temporaires (« bonus/malus ») et rend le cumul emploi retraite créateur de droit. Afin de respecter le cadre prudentiel imposé par les partenaires sociaux (à tout moment, le niveau de réserves du régime doit être au moins égal à 6 mois de prestations à horizon 15 ans), l'accord entérine une sous-indexation des pensions de retraite complémentaire de -0,4 % par rapport à l'inflation sur la période 2024-2026. Puis à partir de 2027, l'application d'une sous-indexation par rapport au salaire moyen par tête de 1,16 % jusqu'en 2037. Enfin, l'accord prévoit la constitution d'un groupe de travail paritaire chargé de définir d'ici la fin du premier trimestre 2024 des dispositifs de solidarité en direction des allocataires du régime Agirc-Arrco.

### Protocole d'accord du 10 novembre 2023 relatif à l'assurance chômage

Signé par les trois organisations patronales, ainsi que la CFDT, FO et la CFTC, cet accord prévoit des avancées très concrètes pour les entreprises (baisse de la cotisation employeur de 0,05 points, révision à venir du bonus-malus), et préserve les réformes mises en place en 2019 et 2022 sur les règles d'indemnisation (calcul de l'allocation sur la base d'une moyenne de rémunération, dégressivité, contracyclicité, etc.) tout en améliorant le fonctionnement du système (prise en compte de situations spécifiques comme les jeunes et les saisonniers, mensualisation du versement de l'allocation, etc.). Il permet aussi de prouver la capacité des partenaires sociaux à prendre leurs responsabilités dans un cadre complexe et ainsi de réaffirmer l'importance de la gestion paritaire du régime d'assurance chômage, particulièrement fragilisé ces dernières années.



En 2023, l'initiative *French Business Climate Pledge* a changé d'identité et de positionnement pour devenir 1PacteClimat. 1pacteclimat est une initiative volontaire portée par le MEDEF et ses partenaires l'AFEP, le C3D, Entreprises et progrès, EpE et le Pacte mondial France, pour :

- **valoriser** les innovations, solutions, technologies, produits et services bas carbone des entreprises implantées en France pour réussir la transition vers une économie bas carbone ;
- **faire connaître** les outils et dispositifs utiles pour accompagner les entreprises dans leur démarche et leur passage d'action ;





- **encourager** les échanges et réflexions entre parties prenantes : entreprises, réseaux partenaires, organisations d'entreprises, associations techniques, réseaux d'experts, ONG...

**1pacteclimat** est résolument tourné vers l'action concrète des entreprises, des filières et des territoires et des acteurs relais que sont les fédérations professionnelles et les MEDEF régionaux et territoriaux.

Par cette initiative collective, nous voulons montrer le rôle clé des entreprises pour réussir la transition écologique et de mettre en lumière la diversité des solutions qu'elles apportent dans la lutte contre le changement climatique, quelle que soit leur taille et quel que soit leur secteur d'activité. Dans cette transformation sans précédent, chaque entreprise, chaque filière, chaque territoire a un rôle à jouer.

En 2023, outre le changement d'identité graphique et de positionnement, 1PacteClimat a fait l'objet d'un temps fort lors de LaREF, avec la présence notamment de la Secrétaire d'État à la Biodiversité Sarah El Haïry.

## COP27 et COP28

En 2022 et 2023 le MEDEF a participé aux COP qui se sont tenues à Sharm el Cheikh (Egypte) et Dubaï (Emirats Arabes Unis).

- ▶ **COP27** : une délégation de 2 jours avec une dizaine d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs a été organisée conjointement par la *task force* Ville durable de MEDEF International et le pôle Transition écologique du MEDEF autour de plusieurs séquences :

- organisation par le MEDEF, MEDEF International, France Urbaine et le *Global Covenant of Mayors* d'un *side event* sur la ville durable sur le pavillon de la France (« Accélérer l'action des villes en faveur du climat grâce à des solutions innovantes, à la collaboration public-privé et à l'accès au financement ») : événement animé par le MEDEF en présence d'entreprises (Vicat, RATP, Vinci), d'organismes publics, de financeurs et de collectivités : maire de Grenoble, ancien maire de Vancouver, maire adjoint de Dakar, maire de Chefchaouen au Maroc. Près de 50 participants sur place, diffusion sur la page YouTube du gouvernement<sup>1</sup> et relais sur les réseaux sociaux du MEDEF ;
- participation du MEDEF (Guy Sidos) à une conférence sur la transition juste (« Rendre la transition climatique juste : protéger les personnes, favoriser une transition juste à travers la protection sociale ») organisée par l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation internationale des employeurs (OIE), la Confédération internationale des syndicats (ITUC) et la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) ;
- réunions avec des institutions financières européennes et internationales sur les dispositifs existants et sur les opportunités d'appui logistique et

technique et de financement des projets bas carbone des entreprises : Banque européenne d'investissement (BEI), Agence française de développement (AFD), *Global Environment Facility* (GEF) ;

- réunions avec des organisations patronales et des représentations nationales :
  - > Roberto Suarez Santos, secrétaire général de l'Organisation internationale des employeurs. L'OIE et l'OIT étaient très présentes et actives cette année autour du thème de la Transition juste et des synergies entre climat et cohésion sociale,
  - > la responsable énergie-climat du patronat britannique (CBI),
  - > l'équipe de Eco-FEI, la branche transition écologique du patronat égyptien sur le pavillon Egyptian Business,
  - > des présidents de régions du Maroc : Casablanca, Tanger, Draa, Agadir, Fès-Meknès,
  - > l'équipe de DI (patronat danois) : échanges sur la politique climatique danoise sur le pavillon du Danemark hébergé conjointement par le gouvernement, le patronat et des entreprises,
  - > EK (patronat finlandais), l'ambassadeur finlandais pour le climat et Business Sweden : réunion sur le pavillon de la Suède sur les opportunités croisées en matière d'énergie et de ville durable,
  - > le Secrétaire au Climat et aux relations internationales du ministère de l'Environnement du Brésil,
  - > Invest in Québec, le Conseil du patronat du Québec et plusieurs entreprises ;
- *briefing* de l'ambassadeur Stéphane Crouzat sur l'état des négociations en présence des réseaux AFEP, EpE, MEDEF et MEDEF International ;
- échange avec le climatologue Jean Jouzel, cofondateur de la société NetZero spécialisée dans la production de biochar qui permet de capter du CO2 en améliorant la qualité des sols. Elle fait partie des 15 start-up sélectionnées par la fondation Elon Musk dans le cadre d'un concours de projets liés à la décarbonation ;
- organisation d'un événement en présence d'organisations patronales (OIE, BDI, CEOE, NHO...), d'acteurs français (EdF, TotalEnergies, Vinci, EpE, Finance for Tomorrow...), allocutions de Marc Baréty, ambassadeur de France en Egypte, d'Éric Piolle, maire de Grenoble.
- ▶ Coopération sur la ville durable et de Guy Sidos pour le MEDEF et MEDEF International.



► **COP28** : le pôle Transition écologique du MEDEF était sur place **du 2 au 9 décembre**. Il a diffusé en amont de la COP un **guide** avec les enjeux de la négociation, des informations pratiques et une sélection de conférences. Le MEDEF a également développé son propre programme de rencontres, séquences, conférences, bilatérales... en propre et avec des partenaires :

- **conférence MEDEF-MEDEF International** avec Julia Maris (Engie), animée par Gilles Vermot Desroches (Schneider Electric) et en présence de Sophie Sidos (Vicat). Deux panels d'intervenants sur l'industrie et le transport. Le **replay vidéo** est disponible.
  - participation du MEDEF à des conférences du **Pacte mondial réseau France**.
  - participation d'intervenants d'entreprises françaises à des événements sur le pavillon de **l'Organisation internationale des employeurs (OIE)** dont le MEDEF était partenaire sur la transition juste, les emplois, les compétences et le dialogue social. Publication d'une déclaration commune sur le sujet avec ITUC, le réseau mondial des syndicats. Employeurs et syndicats ont publié une **déclaration** commune pour promouvoir la **place des partenaires sociaux dans les négociations de l'UNFCCC sur la transition juste**.
  - réunion avec **l'ambassadeur Stéphane Crouzat** pour un point sur les négociations en présence du MEDEF, d'EpE et de 40 représentants d'entreprises françaises ;
  - participation au **point d'étape quotidien de la chambre de commerce internationale (ICC)** ;
  - réunion d'échange avec **Philippe Varin**, vice-président d'ICC ;
  - implication de chefs d'entreprises de MEDEF international dans une rencontre entre une délégation de CEO d'entreprises membres d'EpE avec **Patrick Pouyanné** ;
  - **interactions avec nos homologues mondiaux** : BDI (Allemagne), VNO-NCW (Pays-Bas), NHO (Norvège), EK (Finlande), CEOE (Espagne), CBI (Royaume-Uni), BusinessNZ (Nouvelle-Zélande), AIGroup (Australie), USCIB (USA), BUSA (Afrique du sud), Inde (CII)...
- Participation au *side event* du réseau de patronats *Major Economies Business Forum* (BizMEF) animé par US Chamber et USCIB en présence d'homologues du monde entier.
- Participation à des *side events* sur le pavillon France, notamment ceux de l'Institut de la Finance Durable, de **France Assureurs** et de la **Fédération bancaire française** sur les enjeux de **finance durable et le reporting climat**.
- Échanges avec de nombreuses parties prenantes, *think tanks*, personnalités...

► **Animation d'un fil LinkedIn #MEDEF COP28** avec des comptes-rendus de nombreuses séquences via le compte **1pacteclimat**.

## Autres conventions et partenariats



### Partenariat qui se poursuit avec le collectif environnemental Epiterre

Dans le cadre de son événement annuel de rentrée 2020, LaREF, le Mouvement des entreprises de France avait choisi de valoriser une démarche innovante de compensation carbone, en lien avec la FNSEA et conduite par Epiterre, avec un projet d'implantation de haies autour de parcelles cultivées dans la Marne. Le partenariat se poursuit en 2024 et doit permettre de créer quatre kilomètres de haies.



### Act 4 Nature

Depuis sa création en 2018, le MEDEF est partenaire du dispositif d'engagement **Act4Nature** International créé par EPE. Ce dispositif offre une véritable reconnaissance des actions des entreprises en faveur de la biodiversité et permet par son ambition et sa gouvernance de crédibiliser l'action du MEDEF et des entreprises en faveur de la biodiversité. En 2023, le MEDEF a poursuivi son investissement dans Act 4 Nature aux côtés des autres partenaires engagés.



### Signature de la charte MEDEF-MTECT

En mars 2024, le président du MEDEF et le ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires ont signé une **charte** qui pose les bases d'un dialogue entre les entreprises et l'action publique, levier incontournable de la transition écologique.



## **Le comité Liaison défense en partenariat avec le ministère de la Défense**

Le comité de Liaison Défense a pour objectif de développer les liens et connaissances entre le ministère des Armées et le monde économique. À cette fin, il met en relation des agents et officiers du ministère avec des adhérents du Mouvement des entreprises de France afin de proposer des pistes de réflexions et des solutions aux problématiques communes aux deux entités : reconversion des officiers, réinsertion des blessés militaires, appui du levier économique aux opérations militaires dans le cadre de l'influence économique, soutien à la politique des « Réserves militaires », appui aux marchés publics ou encore lobbying et appui au financement de l'innovation duale.

Il organise à ces fins un certain nombre d'événements qui sont autant de rendez-vous à destination des militaires et des chefs d'entreprise afin de permettre une meilleure connaissance commune. Dans le domaine de l'accompagnement des blessés, il a conduit le 25 mai 2023 un séminaire sur le sujet de l'accueil et du management des anciens militaires souffrant d'un syndrome post-traumatique et il procède, par l'intermédiaire d'un groupe de travail dédié à l'élaboration d'un guide à l'usage des référents RH et des managers directs des entreprises mettant en lumière cette problématique particulière.

Dans le contexte géopolitique actuel, c'est également vers les sujets de résilience et de défense globale que se sont portés ses travaux en 2023 : audition devant la représentation nationale (commission de défense de l'Assemblée nationale et Haut-comité d'évaluation de la condition militaire), organisation de rencontres entre hautes autorités militaires et dirigeants d'entreprise, promotion de l'engagement des salariés au sein des dispositifs civiques ou militaires liés aux réserves, accompagnement des chefs d'entreprise dans la signature et l'opérationnalisation d'un manifeste permettant au monde économique de se rapprocher localement des unités militaires.



## **Mandats et partenariats du comité des Sports**

### **Membre représentatif auprès de Solidéo (2021 - 2024)**

Depuis juin 20218, le Mouvement des entreprises de France a signé avec les autres organisations patronales, les organisations syndicales, paris 2024 et la SOLIDEO la Charte sociale Paris 2024. Cette charte transcrit une volonté d'accueillir en France des Jeux Olympiques et Paralympiques exemplaires socialement et économiquement. Afin de mesurer les objectifs posés par les 16 engagements de la Charte, les différentes parties seront constituées en associations.

- ▶ Coprésidée par le MEDEF et la CGT, réunit tous les partenaires sociaux dont Solidéo pour le suivi RSE des Jeux.
- ▶ Membre du conseil d'administration de Paris 2024, promotion de la gouvernance par le sport.

### **Partenariat Comité des Sports et Graine de Boss (depuis novembre 2022)**

Il s'agit d'un concours permettant à des start-up de remporter un accompagnement et financement pour le développement de leur entreprise.

### **Partenariat avec l'APEC (décembre 2022)**

### **Partenariat avec 60 000 rebonds et Second souffle (décembre 2022)**

Ce partenariat vise à encourager le rebond après l'échec, lutter contre les stigmates de la difficulté en entreprises et impliquer localement les chefs d'entreprises

### **Partenariat avec la CNJ pour développer le statut des étudiants entrepreneurs (mai 2023)**

### **Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques**

- ▶ (Avril 2024) Partenariat avec le ministère des JOP, de la Fédération française du sport en entreprises, de Spart et de la fédération française d'athlétisme dans le cadre du lancement d'un défi sportif inter-entreprises et à la demande du ministère des JOP.
- ▶ Septembre 2023 à Mars 2024 : **lancement du grand événement sport en entreprise**
- ▶ Partenaire de la Grande Cause nationale 2024

### **Partenariat qui se poursuit avec l'Agence Nationale du Sport (2023-2025) : un emploi, une plateforme, plateforme qui vise à promouvoir le sport dans le milieu professionnel**

Contribution du Comité des Sports

- ▶ Participation à la commission de développement des modèles économiques visant à adapter le modèle de gouvernance des entreprises par le sport ? (Dans le secteur du sport ?)
- ▶ Information et sensibilisation par et dans les MEDEF territoriaux pour familiariser sur les bienfaits du sport en entreprise
- ▶ Financement de dossards pour les collaborateurs dans le cadre d'une course sportive
- ▶ Membre des fonds de l'ANS





## Conventions et partenariats du pôle Social

### Signature d'un accord-cadre entre l'Epide et le MEDEF (2022-2024)

L'accord cadre a été élaboré en novembre 2022 pour 3 ans avec le concours de centres Epide et de MEDEF territoriaux (MEDEF Aura, MEDEF Haute-Garonne, MEDEF Haut-Cambrasis) et construit à partir des initiatives déjà menées en territoire, pour servir une ambition commune - l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté. Parmi les principaux axes de l'accord figurent notamment : favoriser le développement de nouvelles coopérations, accompagner les MEDEF territoriaux au travers du partage de bonnes pratiques, optimiser la mise en relation entre jeunes et entreprises, mener des expérimentations conjointes et valoriser ces actions. Les MEDEF départementaux et régionaux sont invités à prendre contact avec les centres Epide et s'appuyer ainsi sur les actions déjà menées pour initier de nouvelles collaborations.

► **Jeunesse : toutes les ressources du MEDEF pour les entreprises**

### Convention avec le Collectif Mentorat : signature de la convention à l'occasion du lancement du Mois du Mentorat 2024 au CESE

À l'occasion du lancement officiel du Mois du Mentorat, le 8 janvier 2024 au CESE, le MEDEF a entériné sa nouvelle convention de partenariat avec le Collectif Mentorat. Une opportunité de mobiliser encore davantage autour des actions de mentorat, levier d'égalité des chances grâce à l'accompagnement des jeunes pour les aider à mieux se connaître, gagner en confiance et développer leur autonomie.

Soutenir les jeunes, quel que soit leur milieu (lycées professionnels, jeunes ruraux, réfugiés, jeunes sorties de l'aide sociale à l'enfance, jeunes ultramarins, jeunes filles...), de les aider à s'orienter est fondamental pour leur avenir. Convaincu que le mentorat est un outil gagnant-gagnant, le MEDEF souhaite mobiliser ses adhérents et entreprises souhaitant s'engager dans les actions de mentorat, grâce notamment au soutien de nombreuses associations du Collectif Mentorat dans les territoires. Cet engagement rejoint celui du gouvernement qui a annoncé vouloir renforcer le nombre de jeunes accompagnés via le mentorat (passer de 150 000 à 300 000 jeunes mentorés d'ici la fin du quinquennat), déclarant le mentorat « grande cause nationale ». La mobilisation pour le mentorat fait également écho à l'engagement résident du MEDEF pour l'inclusion des jeunes en difficulté, notamment ceux issus de la voie professionnelle.

► **15600-convention-MEDEF-collectif-mentorat-signee-080124.pdf**

### Convention avec Les entreprises s'engagent (janvier 2024) : le MEDEF s'engage pour une société plus inclusive

Accompagner les publics très éloignés de l'emploi est une préoccupation partagée. La commission Entreprises dans la société et inclusion du MEDEF œuvre pour une mobilisation en faveur de l'inclusion par l'emploi, l'égalité des chances ou encore la non-discrimination. Sur son impulsion, le MEDEF, représenté par Patrick Martin, et Les Entreprises s'engagent, représentés par Thibaut Guilluy, ont signé début janvier 2024 une convention de partenariat afin d'articuler leurs réflexions et travaux sur les enjeux d'inclusion.

Dans ce cadre, l'objectif est d'accompagner la mobilisation de l'ensemble des membres du MEDEF, pour favoriser les pratiques inclusives, en lien notamment avec les réformes du lycée professionnelle ou de France Travail. Cette mobilisation permettra non seulement d'ouvrir des solutions d'avenir aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder à l'emploi, mais de répondre également aux besoins de recrutement que rencontrent les entreprises dans les territoires. Elle représente une occasion de mettre en visibilité et de valoriser les actions des adhérents et des entreprises membres du MEDEF, engagés de longue date en matière d'inclusion.

L'annuaire de leaders/ référents des Clubs départementaux « Les entreprises s'engagent » : [lesentreprises-sengagent.gouv.fr/la-communaute](https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/la-communaute)

### Grande Cause Jeunes : partenariat avec Make.org. 2022/2025

Partenaire officiel de La Grande cause Solutions Jeunes, initiée par le « Fonds de dotation pour l'engagement citoyen » Make.org, le MEDEF soutient les différents projets associatifs en faveur d'une insertion professionnelle des jeunes. Suite à une grande consultation citoyenne, 10 projets sélectionnés en faveur des jeunes sont actuellement en cours de déploiement sur tout le territoire. Ils visent à favoriser la découverte des métiers, de l'entrepreneuriat, valoriser les métiers manuels, engager les jeunes dans la transition écologique, mieux accompagner la santé mentale, sensibiliser les jeunes aux pratiques éco-responsables, renforcer l'engagement citoyen des jeunes, renforcer l'égalité des chances, œuvrer pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.



## **Insertion professionnelle des personnes sous-main de justice : participation du MEDEF au conseil d'orientation stratégique d'ATIGIP**

Entant que son membre permanent, le MEDEF est membre du conseil d'orientation stratégique d'ATIGIP (Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de Justice). Le plan d'action 2023-2025 est centré autour de cinq axes stratégiques : faire du TIG une peine de référence ; diversifier et renforcer l'offre de formation ; diversifier et renforcer l'offre de travail en détention ; renforcer et adapter les parcours vers l'emploi ; changer le regard.

Le MEDEF a par ailleurs participé au Tour de France du travail pénitentiaire lancé par le Garde des Sceaux, dont l'objectif est de développer le nombre d'ateliers de travail en prison, pour atteindre un taux de 50 % de personnes détenues qui travaillent d'ici 2027. Le MEDEF a soutenu cette opération, considérant que l'engagement dans le travail, tout en permettant l'acquisition de savoir-faire et de compétences, participe à la lutte contre la récidive et favorise la réinsertion à la sortie.



Mouvement  
des **Entreprises**  
de **France**



**Mouvement des entreprises de France**  
55 avenue Bosquet - 75007 Paris  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)